MAC ACTEUR PRAP IBC

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES
PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE
SECTEUR INDUSTRIE, BATIMENT, COMMERCE

PUBLIC VISE

Toute personne titulaire du certificat « acteur PRAP IBC » exerçant une activité physique.
Par exemple : secteurs de l'industrie, du commerce, administratif et du BTP.

Prérequis : être titulaire d'un certificat acteur PRAP IBC à jour ou non.
L'épreuve certificative peut être passée à l'oral en cas de difficulté à l'écrit ou handicap.

OBJECTIFS VISES :

Maintenir ses compétences afin de poursuivre sa mission d'acteur PRAP IBC. Il propose de manière concertée, des améliorations techniques et organisationnelles sur lesquelles il a possibilité d'agir.
Elle a pour objectif de permettre au salarié de participer à l'amélioration de ses conditions de travail de manière à réduire les risques d'accidents du travail ou de maladies professionnelles.

Cette formation implique la poursuite de l'engagement de l'encadrement de la structure employeur.

CONTENU DE LA FORMATION

- ✓ Retour d'expérience et impact de la démarche PRAP dans l'établissement
- ✓ Sensibilisation sur la prévention des risques professionnels (statistiques et enjeux)
- ✓ Rappel des éléments déterminants de l'activité physique
- ✓ Présentation du plan d'action suite aux propositions d'amélioration
- ✓ Rappel et pratique des principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- ✓ Nouvelles analyses de postes de travail (situation dangereuse)

DEMARCHE PEDAGOGIQUE

Il s'agit d'une formation essentiellement pratique et conforme au programme de l'INRS (référentiel national), en trois étapes :

- ✓ L'analyse des pratiques
- ✓ L'acquisition et l'évaluation des connaissances et des compétences.
- ✓ Une épreuve de certification (écrite ou orale) : observation, analyse et proposition d'amélioration de situation de travail.

VALIDATION DE LA FORMATION

Un certificat « acteur PRAP IBC » sera renouvelé au candidat ayant participé à l'ensemble de la formation et ayant analysé une situation dangereuse au regard de la grille certificative conformément au référentiel de compétence. Il est délivré pour une durée de 24 mois par le réseau de l'Assurance maladie Risques professionnels / INRS et valable au niveau national.
Un MAC acteur PRAP IBC d'un jour permet de renouveler la certification.

LIEU DE FORMATION :

Intra entreprise
Ou
Possibilité de mutualisation entre établissements

DUREE :

1 jour (7 heures)

INTERVENANT :

Formateur PRAP IBC certifié par l'INRS.

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

10 personnes maximum

MOYENS PEDAGOGIQUES UTILISES :

En amont de la formation :
Échange avec la direction et récupération des données de la démarche PRAP.

✓ Power point et vidéos.
✓ Matériel de manutention utilisé par le personnel
✓ Charges fictives de manutention.
✓ Divers matériels

DOCUMENTS REMIS EN FIN DE FORMATION

Mémo format : Prévention des risques liés aux manutentions manuelles (édition 2026 remise à jour)
ED 902 : bonnes pratiques de prévention